



**FRAPNA Isère**

MNEI – 5 place Bir-Hakeim  
38000 Grenoble  
tél. 04 76 42 64 08  
fax 04 76 44 63 36  
isere@fne-aura.org

M. Lionel BEFFRE, Préfet  
**Préfecture de l'Isère**  
12, place de Verdun  
**38021 GRENOBLE**

Grenoble, le 22 mars 2019

Réf.: 3536 – 1766/ChG, FO /n°13

**Objet : Boisement des digues et berges de l'Isère et du Drac**

Monsieur le Préfet,

A la demande de la FRAPNA, vous avez bien voulu organiser le 29 novembre 2018 une réunion de concertation avec notre association, les services de l'Etat, la société AREA et son bureau d'études au sujet du projet A480 et de ses mesures compensatoires.

Au cours de cette réunion présidée par le Secrétaire Général de la préfecture, nous avons pu librement exprimer nos craintes et nos revendications. Nous étions repartis relativement rassurés et confiants sur la volonté de l'Etat de les prendre en compte. Or, nous devons constater que ce n'est pas le cas à l'exception de la réduction future de la vitesse à 70 km/ h sur la moitié environ de l'itinéraire et de l'accord de notre présence au sein du comité de pilotage du PAPI du Drac afin de garantir la continuité boisée le long de la rive droite du Drac comme le demandent le CNPN et l'Autorité Environnementale.

Nos autres revendications et les promesses entendues sont restées lettres mortes. Nous les rappelons :

- **Mesures compensatoires des défrichements des boisements entre Voreppe et St Egrève :**

AREA et le Conseil départemental nous ont promis un reboisement de 1,5 ha depuis 2006. Lors de la réunion du 29 novembre 2019, AREA a promis de planter cette surface fin 2018. Nous avons demandé de pouvoir visiter cette réalisation. Personne ne nous a invités et nous aimerions savoir si cette promesse a été tenue.

- **Arrêté préfectoral de gestion des boisements des digues de l'Isère et du Drac :**

Nous avons demandé la suspension de l'application de ce plan de gestion sur les dix-neuf kilomètres jusqu'à la fin des travaux d'A480, ceci afin de prendre le temps de la réflexion sur

Association de Protection de la Nature et de l'Environnement - créée en 1972 & reconnue d'utilité publique en 1984

les dispositions à mettre en œuvre par la suite. La DREAL avait convenu d'examiner la demande et la proposition de la FRAPNA faite en séance. Il avait été envisagé une réunion en janvier 2019 afin de discuter de ces sujets. Nous attendons toujours cette réunion.

- **Corridor biologique Est /Ouest perpendiculaire à l'A480 :**

L'AREA et son bureau d'études avaient annoncé qu'il serait possible d'aménager un passage dans le cadre des travaux du viaduc. Nous n'avons pas de nouvelles sur ce point.

- **Etude pollution de l'air :**

Une étude de l'état initial de la qualité de l'air du site a été réalisée. Nous demandons qu'une étude, faite avec les mêmes paramètres, soit effectuée deux années après la mise en service de l'A480 à 3 voies et surtout que l'Etat s'engage à prendre des mesures fortes abaissant la pollution de l'air du site si il s'avérait, comme nous le craignons, que la fluidité provisoire obtenue sera un appel à l'augmentation du trafic. Nous n'avons pas connaissance d'engagement sur ce point.

- **Commission de suivi des mesures compensatoires :**

Nous avons demandé de faire partie, avec des élus, d'une commission de suivi des mesures compensatoires tout le long du chantier. Non seulement nous n'avons pas été conviés, mais nous constatons que des arbres ont été coupés en mars alors que le dossier de dérogation de destruction d'espèce protégée adressé au CNPN mentionnait l'arrêt des déboisements au 1<sup>er</sup> mars. D'autre part de nombreux citoyens de l'agglomération nous signalent des déboisements plus importants que prévus, ce que nous voudrions vérifier avec vous.

Vous avez pu constater que près de 20 000 personnes ont défilé pacifiquement à Grenoble le 16 mars pour réclamer des mesures fortes contre le réchauffement climatique et que le projet de l'élargissement de l'A480 a été largement conspué.

Nous regrettons sincèrement la non réalisation de ce qui nous a été annoncé et nous vous demandons de prendre nos revendications au sérieux.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, M. le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Chantal GEHIN

Présidente FRAPNA Isère

